



Dérogation du maire autorisant une dp

Par **CyrilGrenoble**, le **27/11/2008** à **12:10**

Bonjour,
est ce qu'un maire peut donner une dérogation aux règles du Plan d'Occupation des Sols afin d'autoriser la construction par un particulier ?

Si oui, faut il respecter certaines formes ?
et quelles peuvent en être les conséquences ?

merci d'avance,

Par **augustin**, le **10/12/2008** à **13:27**

c'est le maire qui a "le dernier mot" en matière d'actes d'urbanisme puisque c'est lui qui signe l'autorisation.

En cas d'autorisation contraire au règlement local, il faudra qu'il puisse justifier sa position si l'affaire venait à être trainée devant les tribunaux.